



## Resiliation de mon contrat militaire d'une durée de 5ans

Par **stephanie29200**, le **24/11/2008** à **15:27**

Bonjour,

Je vous contacte ce jour pour savoir comment je peut resillier mon contrat de 5ans l'armée de terre. J' y suis depuis maintenant 1ans et deme et je ne supporte plus les conditions dans lequel j'exerce mon metier; En effet je suis militaire a Besancon et j'habite a Brest je ne supporte plus les distance qui me separe xde mon futur mari qui est militaire dans la marine nationale a Brest j'ai déjà eu 3 sorte de depression que je camouffle en quelqu'autre maladie. J'ai dernièrement était hospitalisé pour un autre problème de santé mon régiment n'accepte pas mes absence qui sont justifie encore ce vendredi j'ai eu un gros coup dur avec mes superieur de plus on me fait bien comprendre que ma relations avec in marin n'es pas la bienvenue, pour finalement me dire que l'emploie que j'exerce n'ai pas nécessaire. Globalement je n'ai plus aucune motivations a repartir au regiment car je ressent le besoin extreme de rentrer chez moi chaque week-end sachant qu'il y 9h de route aller et 9h retour.je supporte plus et n'accepte plus les remarques et menaces de mon regiment. Je suis bien souvent en retard car je n'ai plus aucune motivation a venir travailler. Pour conclure j'ai le sentiment de servir a rien et de perdre réellement mon temps. Je souhaite resilier mon contrat au plus vite merci d'avance